

Les Mureaux en chiffres

11,99 **75**
 km² de superficie km de voirie
 publique

32 000
 habitants



Les Mureaux **Le stationnement intelligent comme ligne de conduite**



Depuis deux ans, la ville des Mureaux mène un projet de smart parking sur plusieurs zones de stationnement et voies publiques stratégiques. Son expérimentation, réussie, mêlant des capteurs intelligents et un logiciel d'analyse à des panneaux pédagogiques, inspire d'autres communes souhaitant elles aussi repenser la mobilité urbaine.



La mairie des Mureaux n'a pas eu besoin de réaliser une enquête de satisfaction pour constater la réussite de son expérimentation de smart parking : la rotation des places de stationnement a fortement augmenté et les communes se pressent

pour venir découvrir le projet. C'est le résultat de deux années d'efforts engagés par cette ville des Yvelines qui voulait repenser la mobilité urbaine. Aujourd'hui, elle met l'accent sur les liaisons douces (déplacements à pied et à vélo), les transports en commun



La réforme de 2018, complément du stationnement intelligent

Dans un peu plus d'un an, la réforme du stationnement entrera en vigueur. Un changement qui ne devrait pas impacter la démarche de la ville des Mureaux ; le stationnement étant gratuit sur les zones munies de capteurs. Mais pour bon nombre d'autres villes, cette réforme pourrait être une raison supplémentaire de s'engager dans la voie du smart parking (cf notre dossier Smart Parking dans

Smart City Mag n1). Jusqu'à présent, l'amende fixée par l'Etat n'était pas toujours dissuasive par rapport à un non-paiement du tarif de stationnement. Les contrevenants pouvaient donc être nombreux, entraînant des « voitures-ventouses », une baisse de fréquentation des commerces en centre-ville faute de places, un accroissement de la pollution produit par les voitures

cherchant à se garer. Au 1^{er} janvier 2018, chaque collectivité décidera du montant de la redevance horaire de ses parkings payants et du forfait post-stationnement perçu par les communes – remplaçant l'amende de 17 euros perçue par le Trésor Public. Une mesure qui devrait contribuer à la réussite des nouvelles politiques de mobilité mises en place par les communes.

et l'optimisation des infrastructures existantes. L'enjeu est écologique mais aussi économique, puisque les zones d'expérimentation sont situées près des commerces du centre-ville. Le stationnement y est devenu payant il y a quelques années pour limiter le temps d'utilisation des places disponibles et inciter davantage de population à s'y rendre. Mais ce fut un échec coûteux : en France, seulement 35% des automobilistes paient spontanément leur stationnement et 20% des contrevenants sont verbalisés selon une enquête du Groupement des autorités responsables de transport.

Élu depuis 2001, Michel Carrière n'a eu de cesse d'imaginer des solutions pour stimuler la vitalité du centre-ville. Cet adjoint chargé notamment du développement durable et de la mobilité, est convaincu depuis toujours qu'il n'est pas nécessaire de construire de nouveaux parkings pour attirer la population. « Je me suis opposé à cette idée, somme toute classique, et j'ai dû



Michel Carrière, adjoint chargé notamment du développement durable et de la mobilité et Heathcliff Fessard, ingénieur Stratégies des Mobilités au service voirie, réseaux et déplacements de la ville des Mureaux.

me battre pour imposer le stationnement intelligent dont l'enjeu est aussi sanitaire : il participe à une politique de mobilité qui vise à améliorer la qualité de l'air et à inciter les gens à marcher ! » « Nous nous sommes attaqués

à deux problématiques principales : les voitures-ventouses qui squattent toute la journée les zones de stationnement du centre-ville et les émissions de gaz à effet de serre produites par les véhicules en recherche de places disponibles, témoigne Heathcliff Fessard, ingénieur Stratégies des Mobilités au service voirie, réseaux et déplacements de la ville des Mureaux à l'époque du lancement de l'expérimentation. Le smart parking est une solution pour éloigner les voitures-ventouses vers des zones de stationnement à durée illimitée, réduire le temps de recherche d'une place, et même diminuer l'usure des routes et donc leur entretien ! »

234 capteurs intelligents installés en 2014

Il y a deux ans, les 70 places du parking Henri Dunant ont constitué le terrain de jeu initial de l'expérimentation. La mairie a tout d'abord décidé d'instaurer un stationnement gratuit mais limité dans le temps pour faciliter la



rotation des véhicules. Ensuite, des équipements intelligents sont venus renforcer la nouvelle politique de mobilité. Toutes les places ont été équipées de capteurs sans fil semi-encastés, combinant les technologies magnétique et infrarouge afin de détecter la présence de véhicules. L'expérimentation a ensuite été étendue au parking de la gare et aux places de voirie en hyper-centre, puis aux places dédiées au covoiturage et aux poids lourds sur la Zone Industrielle Garennes. De 234 capteurs en 2014, on est passé à près de 600 aujourd'hui. Communicant par ondes radio, ces équipements (fournis par Nedap) transmettent en temps réel des données à un logiciel pris en main par la police municipale. Un système de supervision renvoie les informations concernant les places disponibles à l'un des 17 panneaux répartis dans la ville pour mieux guider les automobilistes vers les stationnements libres. Et fluidifier ainsi encore un peu plus le trafic.

De 234 capteurs en 2014 (fournis par Nedap), la ville est passée à près de 600 aujourd'hui.

L'utilisation du smart parking ne remet pas en cause le rôle des agents de surveillance de la voie publique (ASVP). Seuls ces derniers sont en mesure de constater les infractions et de verbaliser.

Du côté des agents de surveillance de la voie publique (ASVP), le smart parking n'a pas toujours été bien accepté. « Certains ont pu craindre un flitage, une remise en cause de l'efficacité du personnel, une atteinte à l'intégrité du service... indique Michel Carrière. Bien au contraire, avec le stationnement intelligent nous souhaitons améliorer, à effectif constant, le fonctionnement des patrouilles de la police ! Grâce au logiciel, on peut par exemple signaler à distance des véhicules en infraction aux ASVP. C'est un gain de temps. » Deux d'entre eux, Manuel et Marie, ont saisi tout l'intérêt de la démarche. « Le smart parking facilite l'identification des zones de stationnement problématiques sans pour autant nous déconsidérer puisque le logiciel n'établit pas de preuve : nous seuls pouvons constater l'infraction et la verbaliser ! »



Le logiciel de gestion du parking indique avec précision les zones où l'on trouve des places disponibles.

Création virtuelle de places

La priorité des Mureaux, c'est la chasse aux voitures-ventouses en centre-ville. « Et nous y sommes parvenus puisque, de 9 h à 16 h, les automobilistes y trouvent toujours de la place » s'enthousiasme Heathcliff Fessard. Pour autant, l'objectif n'est pas d'augmenter le nombre de contraventions d'après Michel Carrière. « Nous souhaitons le respect des règles sans tomber dans l'absurde, de sorte que si un véhicule dépasse le taux horaire dans un parking vide, on ne va pas forcément le verbaliser. Notre démarche a pour but de fluidifier la circulation et, pour cela, nous voulons moins sanctionner que convaincre ! » Cette volonté pédagogique a poussé la mairie à ériger sur le parking Henri Dunant un panneau indiquant les numéros des places où les véhicules dépassent le taux horaire d'occupation. Une façon de responsabiliser les automobilistes en douceur.

Mis bout à bout, les différents équipements qui constituent le smart parking des Mureaux se révèlent des plus efficaces pour la fluidité de la circulation et, indirectement, l'augmentation de la clientèle des commerces du centre-ville. Aujourd'hui, les voitures-ventouses ont quasiment disparu et le taux de rotation est significatif. Pour illustrer la réussite du projet, Heathcliff Fessard prend l'exemple des 8 places devant la boulangerie d'une zone très prisée : « le taux de rotation atteint une moyenne de 140 mouvements, soit environ 17,5 voitures par place et par jour sur la plage horaire 9 h-19 h ». Le stationnement intelligent a en quelque sorte permis de créer de nouvelles places pour les véhicules tout en évitant de construire d'autres parkings - dont les travaux sont évalués à 15 000 euros minimum par place en voirie, contre 600 euros d'équipements « smart » par place existante -.

Au total, la ville des Mureaux a investi près de 300 000 euros pour le smart parking, auxquels s'ajoutent 10 000 euros de budget de fonctionnement annuel pour le suivi des données collectées par le logiciel. « Maintenant, il faudrait qu'on étudie davantage les statistiques qui en émanent, comme la mesure du temps d'occupation des places, pour les utiliser à bon escient, suggère Michel Carrière. On pourrait ainsi adapter les durées de stationnement en fonction des taux d'occupation moyens de chaque zone et les mettre en phase avec les besoins réels des usagers. » Une idée parmi tant d'autres dans l'esprit de cet élu très engagé sur les questions de mobilité. Il réfléchit déjà à une extension du dispositif à l'échelle de la communauté urbaine.

NELLY MOUSSU

smart CITY mag

Villes et territoires
connectés et durables

abonnez-vous! **89 €**
OFFRE DE LANCEMENT au lieu de
149 € (un an)



Bénéficiez de l'offre de lancement exceptionnelle
89 € au lieu de 149 € (un an) ou 149 € au lieu de 249 € (deux ans)

OUI je m'abonne
à Smart City Mag

- Un an (11 n°) au prix de : 89 € TTC (tva 2,1 %)
 Deux ans (22 n°) au prix de : 149 € TTC (tva 2,1 %)

Bulletin d'abonnement à renvoyer
accompagné de votre règlement à :
Smart City Mag
CS 60020 - 92245 MALAKOFF CEDEX
Tél : 01 40 92 70 58 Fax : 01 40 92 70 59
Email : abo.scm@mag66.com

Mode de règlement :

- Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Media Partners 360
 Par virement bancaire
IBAN : FR76 4119 9110 0000 0303 1260 168
BIC : CMCIFRPP
 À réception de facture

NOM-PRÉNOM

SOCIÉTÉ

ADRESSE

CP

LOCALITÉ

TÉL

E-MAIL